



## Pétition intersyndicale **NON à la fusion des ZIL- BD**

L'Inspecteur d'Académie souhaite engager une procédure pour fusionner les postes de ZIL et de Brigade.

Ce projet n'est pas acceptable.

La spécificité du poste de ZIL est de privilégier les remplacements courts sur une circonscription. La connaissance qu'a le ZIL des écoles de la circonscription rend le remplacement « au pied levé » plus aisé.

La spécificité du poste de brigade est de privilégier les remplacements longs qui nécessitent une adaptation à un remplacement sur la durée. Dans ces conditions seront forcément privilégiés et entérinés la priorité au remplacements longs au détriment des courtes durées.

Les enseignants choisissent ces postes en connaissance de cause et acquièrent des compétences spécifiques à ces différentes fonctions.

De plus, la fusion toucherait également le dispositif « ZIL REP+ » qui disparaîtrait et dont les missions pour assurer la pondération des collègues seraient assurés par des BD. Le fonctionnement des écoles REP+ serait fortement impacté mettant à mal la continuité pédagogique.

Une telle fusion imposerait une flexibilité accrue et détournerait les collègues expérimentés de ces postes.

Cette situation pourrait avoir comme conséquence d'augmenter leur attribution d'office à des collègues non volontaires et ne serait donc pas de nature à améliorer la situation du remplacement, bien au contraire

C'est pourquoi les syndicats SNUIPP FSU 31, Snudi FO 31, SE Unsa, CGT Educ'action, Sud Education exigent l'abandon de ce projet et le maintien de la distinction brigade /ZIL/ZILrep+

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Ecole</b>	<b>Signature</b>

Pétition à renvoyer aux organisations syndicales signataires